

## **Des habitations à Cayenne au XVII<sup>e</sup> siècle**

*Bernadette Rossignol, actes signalés par Pierre Bardin*

(août 2024)

*Pierre Bardin* a trouvé dans le minutier central deux actes qui concernent la Guyane au XVII<sup>e</sup> siècle, en 1669-1671, au temps de la Compagnie des Indes occidentales, et en 1683-1692, quand elle était rentrée dans le domaine royal.

Nous remercions *Pierre Bardin* pour ce signalement, les actes concernant la Guyane étant rares dans le minutier central parisien, où dominant en revanche ceux qui concernent les Domingois.

### **Vente d'une habitation à Matoury en 1669**

Le 11 février 1669, devant Nicolas PONCHER, notaire à Cayenne, Messire Anthoine de NOËL, chevalier seigneur dudit lieu et de LA TROMPE D'OR, commandant en chef pour NosSeigneurs de la Compagnie des Indes Occidentales et de la Terre Ferme de l'Amérique et Isle de Cayenne, reconnaît avoir vendu à

Messire Cyprien LEFEBVRE chevalier seigneur de LEZY, lieutenant au gouvernement de Cayenne, pour lui et haut et puissant seigneur messire Anthoine LEFEBVRE seigneur de LA BARRE, conseiller du roi en tous ses conseils, son lieutenant général ès Isles et Terre Ferme de l'Amérique et de ses armées par mer et par terre, une habitation à Mathoury appartenant à NosSeigneurs de la Compagnie et les cannes qui y sont, 4 bœufs et une vache pour 3 000 livres tournois en deux termes.

Si NosSeigneurs de la Compagnie ont vendu l'habitation ou n'agrément pas cette vente, ils seront remboursés, Mgr de Noël en son hôtel à Cayenne et Mgr de Lézy en son hôtel à Mahury.

Le 16 avril 1671 chez M<sup>e</sup> Baudry à Paris, le contrat est ratifié par 4 directeurs généraux de la Compagnie des Indes occidentales :

messire François BERTHELOT, conseiller au conseil souverain, commissaire des poudres et salpêtres de France,

noble homme Jacques BIBAULT (signe BIBAUD), bourgeois de Paris,

messire Estienne LANDAIS, conseiller du roi trésorier de l'artillerie de France,

Philippe JACQUES, écuyer, conseiller secrétaire du roi du Collège ancien.

M<sup>e</sup> Baudry, 16/04/1671, LIV/354

Note sur les personnages :

Anthoine seigneur de NOËL et de LA TROMPE D'OR avait pris possession en 1665 des Terres fermes de l'Amérique accordées à la Compagnie des Indes Occidentales,

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Cyprien LEFEBVRE de LEZY était de 1665 à 1668 gouverneur à Cayenne pour la Compagnie des Indes Occidentales en l'absence de son frère LEFEBVRE de LA BARRE, puis sera commandant de 1670 à 1675 et gouverneur de 1675 à 1679.

François LEFEBVRE de LA BARRE fut gouverneur général de l'Acadie et du Canada en 1663, capitaine de vaisseau en 1671 et sera gouverneur de Cayenne de 1687 à 1691.

Le lecteur aura remarqué la formulation, inspirée du notariat parisien, « en son hôtel à Cayenne » (et « à Mahury »). On peut s'interroger sur l'aspect de ces « hôtels » en Guyane à l'époque...

### **Société pour deux habitations en 1683**

Une dizaine d'années plus tard, c'est à Paris qu'est signé un contrat d'association pour l'exploitation de deux habitations, entre un propriétaire d'habitation et son épouse, qui demeurent à Paris, et un négociant de Guyane, « de présent à Paris ».

Le 17 juin 1683 font inscrire chez le notaire parisien l'acte de société qu'ils ont fait entre eux :

Charles Amédée HALLEY de CLERBOURG <sup>1</sup> chevalier seigneur de JEUFOSSE et autres lieux et Françoise de LONDEY son épouse, propriétaires d'une habitation en l'isle de Cayenne, demeurant ordinairement au cloître et paroisse Saint Jacques de l'Hôpital, d'une part,  
et Pierre DUBOIS <sup>2</sup>, négociant, demeurant ordinairement en son habitation de l'isle de Cayenne, de présent logé hôtel de Navarre rue de l'Hirondelle, d'autre part.

Ils ont mis en société pour 9 ans leurs habitations à Cayenne, « y compris nos nègres, négresses, indiens et indiennes, tant vieux que jeunes, y travaillant ou non travaillant, bœufs, vaches, chaudières, moulins et autres ustensiles et bestiaux que nous avons en ladite isle, sans rien en excepter. »

Pendant les 9 années de la société, tout ce qui se fera sur les habitations sera en commun par moitié.

Les sucres seront envoyés à Mr de CLERBOURG qui les vendra pour profit commun, déduction faite de ce qu'il faudra envoyer de choses nécessaires à l'habitation et pour la subsistance de Mr DUBOIS.

Mr de CLERBOURG fera payer à Mr. DUBOIS de La Rochelle 500 Lt pour être employé à propos pour nos habitations.

---

<sup>1</sup> Le 07/09/1682 il renonce à la succession de sa mère Madeleine Capron, veuve de messire Claude Halley de Clerbourg, maréchal des camps et armées du roi, pour lui être plus onéreuse que profitable (M<sup>e</sup> Douet, L/173).

<sup>2</sup> Pierre Dubois s'était marié le 19/07/1683 à La Rochelle (Notre-Dame) avec Olive Rose Groyer dont il eut au moins 4 enfants nés à Cayenne de 1685 à 1693, dont 1 décédée à 2 ans.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Il s'est obligé de payer 2 000 lt, pour la vente à Mr PATOULET (intendant pour le roi des îles d'Amérique depuis 1679).

« Moi DUBOIS cède à Mr de CLERBOURG tout ce qui m'est légué par le testament de feu Jean BOUTOUS (BONTOURS ?), décédé en l'habitation de M. de CLERBOURG, et moi de CLERBOURG décharge le sieur DUBOIS du compte qu'il doit me rendre pour avoir géré ladite habitation. »

En cas de décès de l'un d'eux il sera loisible de continuer la société avec les héritiers ou de la dissoudre, avec estimation des nègres et bestiaux et partage.

Pendant la société, « moi DUBOIS pourrai faire voyage en France pour mes affaires particulières si bon me semble ».

À la fin des 9 années chacun reprendra son habitation et « nous partagerons le tout par moitié si nous ne trouvons plus à propos de la continuer ».

En marge de l'acte, à la date du 13 mai 1691, comparaissent de nouveau devant le notaire HALLEY de CLERBOURG chevalier seigneur de Jeufosse et la dame Françoise de LONDEY, qui a renoncé à la communauté ordinaire du contrat de mariage et à l'usufruit des biens de son mari et qui est sa créancière, demeurant toujours ensemble à Paris, cloître et paroisse Saint Jacques de l'Hôpital, d'une part, et Pierre DUBOIS, négociant demeurant à Cayenne, de présent à Paris hôtel de Navarre rue de l'Hirondelle, d'autre part.

Ils renouvellent la société faite entre eux.

M<sup>e</sup> Roussel, 13/05/1692, LXXXI/146

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)